

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE MEUSE

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 2026

### ABBAYE D'ECUREY

#### Organisation d'événements associatifs à l'Abbaye d'Ecurey

#### 1. Contexte et objectifs

La Communauté de communes des Portes de Meuse, dans le cadre de sa politique de développement de l'Abbaye d'Ecurey et de soutien à la vie associative locale, lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des associations du territoire souhaitant proposer et organiser des manifestations sur le site intercommunal de l'Abbaye d'Ecurey.

Ce site patrimonial remarquable constitue une ressource emblématique du territoire, propice à l'accueil de manifestations touristiques, culturelles, artistiques, patrimoniales, éducatives ou conviviales, contribuant à son rayonnement et à son animation tout au long de l'année.

L'objectif de cet appel à manifestation pour la Communauté de communes :

- Favoriser l'appropriation du site par les acteurs associatifs locaux ;
- Encourager une programmation diversifiée et de qualité ;
- Garantir une utilisation respectueuse du lieu et de son environnement.

Et pour l'association/organisateur :

- Faire de l'abbaye un lieu de vie ou de rencontre régulier ;
- Valoriser l'identité du lieu : patrimoine et nature ;
- Favoriser les évènements accessibles, inclusifs, ouverts à tous et les coopérations inter-associations ;
- Encourager des projets sobres, responsables et respectueux de l'environnement.



## 2. Bénéficiaires éligibles

Peuvent répondre au présent appel à manifestation :

- Les **associations loi 1901** dont le siège ou l'activité principale est situé sur le territoire de la Communauté de communes des Portes de Meuse ;
- Les **associations disposant d'une capacité organisationnelle suffisante** pour porter un événement ouvert au public.

Les associations devront être à jour de leurs obligations administratives et assurantielles.

---

## 3. Nature des manifestations attendues

Les projets proposés pourront prendre notamment la forme de :

- Manifestations culturelles (concerts, spectacles, expositions, projections, etc.) ;
- Événements patrimoniaux ou historiques ;
- Actions pédagogiques ou de médiation ;
- Manifestations associatives à caractère convivial ou intergénérationnel.

**Les projets devront :**

- Être compatibles avec le caractère patrimonial et naturel du site ;
  - S'inscrire dans une logique d'ouverture au public ;
  - Respecter les normes de sécurité, d'accessibilité et de protection de l'environnement.
- 

## 4. Conditions d'occupation et d'organisation

La Codecom pourra mettre à disposition, selon les projets retenus :

- Des espaces de l'Abbaye d'Ecurey (intérieurs et/ou extérieurs) ;
- Un appui technique et/ou logistique, dans la limite des moyens disponibles ;
- Un soutien dans la communication relative à l'événement associatif.



### **L'association porteuse du projet restera responsable de :**

- L'organisation générale de la manifestation ;
- Démarches administratives nécessaires (autorisations, déclarations, assurances, sécurité, etc.) ;
- Respect des règles fixées par la Collectivité gestionnaire du site.

Les modalités précises (dates, espaces, conditions financières éventuelles, responsabilités) feront l'objet d'une convention entre la Communauté de communes et l'association retenue.

---

### **5. Contenu du dossier de candidature**

**Les associations intéressées doivent transmettre un dossier de candidature complet avant le 31 Mars 2026** à l'attention du Service Tourisme & Communication de la Communauté de communes des Portes de Meuse : [r.giroux@portesdemeuse.fr](mailto:r.giroux@portesdemeuse.fr)

- Présentation de l'association (objet, activités, expérience) ;
  - Description détaillée du projet de manifestation (concept, objectifs, public visé) ;
  - Calendrier prévisionnel (dates souhaitées, durée) ;
  - Besoins techniques et logistiques ;
  - Estimation budgétaire prévisionnelle ;
  - Coordonnées du référent du projet.
- 

### **6. Critères de sélection**

Les projets seront examinés au regard des critères suivants, par les élus de la Commission Tourisme & Communication :

- Qualité et adéquation du projet avec le site de l'Abbaye d'Ecurey ;
- Intérêt touristique, culturel, patrimonial ou social pour le territoire ;
- Faisabilité technique, organisationnelle, respect du lieu et de ses contraintes ;
- Complémentarité avec la programmation du site, disponible en suivant ce lien : <https://www.portesdemeuse.fr/abbayedecurey/>
- Prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable : tri des déchets, recours à des prestataires ou produits locaux, sensibilisation du public, incitation aux mobilités douces, etc.



---

## 7. Modalités de dépôt et calendrier

Les dossiers de candidature devront être transmis **avant le 31 Mars 2026**, par voie électronique uniquement : [r.giroux@portesdemeuse.fr](mailto:r.giroux@portesdemeuse.fr)

Les associations seront informées des suites données à leur candidature à l'issue de la phase d'instruction.

---

## 8. Informations complémentaires

Pour plus d'informations et pour visiter le site de l'abbaye, les associations peuvent contacter la Communauté de communes des Portes de Meuse :  
[r.giroux@portesdemeuse.fr](mailto:r.giroux@portesdemeuse.fr) / [abbayedecurey@portesdemeuse.fr](mailto:abbayedecurey@portesdemeuse.fr) / 07 50 56 46 21